

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71 075

Objet

**Attribution du stand
extérieur n° 1 du
marché du Parc à M.
VIGNAUD**

DATE DE CONVOCATION

26 avril 1971

DATE D'AFFICHAGE

26 avril 1971

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

12. MAI 1971

DELIBÉRATION EXÉCUTOIRE
l'Art. 46 du C. M. I

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le trente avril à 20 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M^e DUFOUR

Etaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, Melle FOUCHE, MM. STIPAL, BUJARD, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD, DOMEQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, BARRISRE, PAPEAU, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARDE par M^e DUFOUR
DELAIR par M. MONTRON
Mme BIDEAU par M. TETARD (jusqu'à 22 heures)
TAP par M. BOUCHET.

Absents : MM.
de LIPKOWSKI, Maire
DOIREAU, BUCHET.

M LANDRY a été élu Secrétaire.

M. René VIGNAUD, 1, bd de la Conche de Gilet à VAUX S/MER souhaite prendre la succession de M. Pierre REIGNAT au stand extérieur n° 1 du marché, pour l'exploitation du même commerce : vente de chaussures.

M. REIGNAT par lettre du 15 mars 1971, a manifesté en effet son intention de cesser son activité à compter du 30 avril 1971.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les lettres de MM. REIGNAT et VIGNAUD du 15 mars 1971,

Vu l'avis favorable de la Commission du Commerce du 21 avril 1971,

DECIDE ;

- d'attribuer à M. René VIGNAUD à compter du 1er mai 1971, la concession du stand extérieur n° 1 du marché du Parc pour la vente exclusive de chaussures, moyennant une redevance mensuelle de 110 F (cent dix francs) et pour une durée de 3 ans et 9 mois.

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à signer l'acte de concession à intervenir.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]